

SIVU des écoles de l'est du canton de Catus

n° 7 - Août 2016
Infos annuelles



Le mot de la Présidente

Bonjour à tous !

Depuis le mois de juin, j'ai en charge la présidence du SIVU, accompagnée par Lydie Lavergne de Francoules qui est rejointe par Frédéric Bonnet de St Pierre Lafeuille. Tous deux vice-présidents, ils seront également référents pour nos écoles: Lydie pour Gigouzac et Frédéric pour St Pierre Lafeuille. Nos objectifs restent les mêmes : faire de nos écoles un lieu de vie et d'apprentissage le plus agréable possible pour nos enfants.

Ainsi, cet été, nous avons poursuivi l'équipement numérique de nos classes : après Gigouzac l'année dernière, la classe des GS / CP de St Pierre Lafeuille dispose maintenant d'un vidéoprojecteur interactif et d'ordinateurs portables car nous sommes conscients et convaincus que la maîtrise de l'informatique est un enjeu pour l'avenir de nos enfants.

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, sachez que les mairies ont la charge des bâtiments, alors que nous nous occupons de l'équipement, mais aussi de la gestion de tout le fonctionnement de nos écoles, avec entre autres les temps de garderie, cantine, activités périscolaires. Vous trouverez toutes les infos utiles dans ce numéro, mais n'hésitez pas à nous contacter si besoin !

Bonnes fin de vacances et excellente rentrée à tous !

La présidente
Édith Bour

SIVU

- **Le secrétariat est ouvert le lundi :**

Marie-Noëlle STEVENARD vous accueille
de 9h à 12h et de 14h à 17h

En dehors de ces horaires, vous pouvez faire parvenir vos demandes sur le site internet du SIVU. En cas d'urgence, vous pouvez contacter la présidente ou un des vice-présidents.



05.65.36.87.13



sivu-ecoles@orange.fr



<http://sivugigoustpierrefrancoules.jimdo.com/>

DANS CE NUMÉRO :

Infos pratiques	2
Du nouveau à la cantine	3
Zoom sur les activités périscolaires	4

Rentrée scolaire :

**Jeudi 1^{er} septembre 2016
au matin**

Pour fêter agréablement cette nouvelle rentrée scolaire, c'est avec toujours autant de plaisir que le personnel enseignant et les membres du SIVU accueilleront parents et enfants pour le désormais traditionnel petit déjeuner à **8 h 30 à Gigouzac** et le même jour à **15 h 45 à Saint Pierre Lafeuille** pour le goûter !

Infos pratiques

Saint Pierre Lafeuille :



05.65.36.87.00

Directrice : Sophie TEULAT

Référent SIVU : Frédéric BONNET

Gigouzac :



05.65.36.81.09

Directrice : Delphine LAFUSTE

Référente SIVU : Lydie LAVERGNE

Horaires

Saint Pierre Lafeuille :

Petite Section/MS & Grande Section/CP

Gigouzac :

CE1/CE2 & CM1/CM2

	Garderie	Classe	Cantine / Garderie	Classe	TAP	Garderie
Lundi	7h30-8h50	9h-12h	12h-13h30	13h30-15h45	15h45-16h30	16h30 -18h30
Mardi	7h30-8h50	9h-12h	12h-13h30	13h30-15h45	15h45-16h30	16h30 -18h30
Mercredi	7h30-8h50	9h-12h	12h-12h30			
Jeudi	7h30-8h50	9h-12h	12h-13h30	13h30-15h45	15h45-16h30	16h30 -18h30
Vendredi	7h30-8h50	9h-12h	12h-13h30	13h30-15h45	15h45-16h30	16h30 -18h30

	Garderie	Classe	Cantine / Garderie	Classe	TAP ou Garderie	Garderie
Lundi	7h30-8h35	8h45-11h45	11h45-13h20	13h20-16h20		16h20 -18h30
Mardi	7h30-8h35	8h45-11h45	11h45-13h20	13h20-15h20	15h20-16h20	16h20 -18h30
Mercredi	7h30-8h35	8h45-11h45	11h45-12h30			
Jeudi	7h30-8h35	8h45-11h45	11h45-13h20	13h20-15h20	15h20-16h20	16h20 -18h30
Vendredi	7h30-8h35	8h45-11h45	11h45-13h20	13h20-15h20	15h20-16h20	16h20 -18h30

TAP = Temps d'Activités Périscolaires

Tarifs :

Garderie 7h30 - 9h = **0,50€**

TAP + garderie jusqu'à 18h30 = **0,50€**

Ramassage scolaire

ITINERAIRE	L.M.Me.J.V.	Mercredi	L.M.J.V.
Gigouzac – Ecole	-	11h50	-
Mechmont – Aribus	-	11h55	-
Saint Pierre Lafeuille – Ecole	8h00	12h05	16h55
Francoùls – Bourg	8h06	12h11	16h48
Francoùls – Embt RN20	8h08	12h13	-
Francoùls – Pélacoy	8h10	12h15	16h44
Francoùls – Mas de Jaillac	8h14	12h19	16h40
Francoùls – La Brassalie	8h18	12h23	-
Ussel – Bourg	8h25	12h30	16h30
Francoùls – La Brassalie	-	-	16h23
Mechmont – Aribus	8h35	12h40	-
Gigouzac – Ecole	8h40	12h45	16h20
Mechmont – Aribus	-	-	16h15
Francoùls – Embt RN20	-	-	16h07
Saint Pierre Lafeuille – Ecole	8h55	-	16h00





Du nouveau à la cantine !

Notre cantinière, **Noëlle IVERONI**, confectionne chaque jour les repas des enfants dans notre cuisine scolaire de St Pierre Lafeuille. Vous avez, de ce fait, la chance de pouvoir dialoguer « en direct » avec elle et elle reste à votre écoute pour toute question ou observation tous les matins à l'école.



Du côté des menus

Noëlle a suivi au printemps une formation de perfectionnement à la restauration scolaire. Elle mettra en place dès la rentrée de septembre un système (GEMRCM) qui lui permettra de prévoir les menus **sur 5 semaines** et de les rendre ainsi **plus équilibrés**.

Nous tenons à saluer son implication dans les projets de classe. En effet, elle coordonne tout au long de l'année certains menus avec les thèmes abordés en classe par les enfants. Noëlle se régale à leur faire plaisir et à éduquer leur goût à travers la **découverte de nouvelles saveurs**. Ainsi, ne soyez pas étonnés de constater parfois la présence au menu d'aliments originaux pour une cantine !



Inscription à la cantine

Cette année, les modalités d'inscription à la cantine changent. En effet, pour faciliter la gestion des stocks et ainsi mieux répondre à vos besoins selon vos emplois du temps, l'inscription se fera à la semaine.

Une fiche sera distribuée chaque lundi et devra être rendue complétée le mercredi pour la semaine suivante. Si la fiche n'est pas renseignée, nous considérerons que votre enfant ne mange pas à la cantine.

En cas d'absence, pensez à annuler le repas avant 8 heures. En cas d'oubli, il sera comptabilisé dans votre facture.

Du côté des factures

Attention, cette année la trésorerie de Cahors met en place de nouvelles règles concernant le fonctionnement de notre régie cantine/périscolaire/garderie.

En effet, nous ne sommes plus libres de choisir les délais de paiement des factures.

Dorénavant, elles seront éditées en début de mois et devront être réglées le **20 au plus tard**. Notre régisseuse doit à présent établir chaque fin de mois un « *état des paiements* ». Passé ce délai, et malgré la demande de notre régisseuse d'assouplir la règle, la trésorerie procédera à un recouvrement de la dette.

Zoom sur les activités périscolaires !



Les activités périscolaires sont encadrées par nos agents :

Josette et **Marie-Jo** à Saint Pierre Lafeuille. À Gigouzac, **Jacqueline** sera cette année accompagnée par **Souma**. Cette dernière a été recrutée suite à la fin du contrat de Mélanie (qui est maintenant la maman d'un petit Lucas !). Ses 6 années d'expérience en tant que responsable du club jeunes au club Marmara de Marrakech et son tempérament dynamique ne peuvent être qu'un atout pour l'entrain et la diversité de nos activités !

Appel à bénévoles !

Avant toute chose, nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont généreusement donné de leur temps pour proposer des activités variées aux enfants l'année dernière !

Pour cette nouvelle année qui s'annonce, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Notre budget ne nous permet pas de rémunérer des intervenants. Nous sommes donc à la **recherche de personnes voulant bien donner un peu de leur temps libre afin d'intervenir en tant « qu'animateur bénévole » et de partager ainsi leur talent et leur savoir-faire avec les enfants.**

Vous pouvez nous contacter ou en parler aux agents présents sur les écoles.

Résultats de l'enquête sur les activités périscolaires

Les résultats de l'enquête menée auprès des parents, des enfants et des intervenants sont consultables sur notre site internet.

Plusieurs points ont été retenus :

- **La nécessité de mettre en place un programme** distribué pour chaque période (de vacances à vacances) permettant aux parents d'avoir connaissance des activités proposées et de pouvoir y inscrire leurs enfants. Les intervenants pourront éventuellement limiter, selon l'activité, le nombre d'enfants pris en charge.
- **Le respect des horaires des TAP** par les parents : les enfants doivent être récupérés avant le début des activités, ou seulement à la fin de la séance.
- **La mise en place d'une autorisation de sortie** permettant aux intervenants d'éventuels déplacements accompagnés par un agent du SIVU.
- **La création d'un règlement intérieur** pour les temps se trouvant sous la responsabilité du SIVU pour éviter les débordements de comportements.



Saint Pierre Lafeuille :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi **15h45/16h30**

Gigouzac :

Mardi, jeudi, vendredi **15h20/16h20**

Nous sommes conscients que les enfants de St Pierre Lafeuille qui prennent le bus n'ont de fait pas la possibilité de participer aux Temps d'Activités Périscolaires.

Malheureusement, les horaires mis en place sont conditionnés par les horaires de car imposés par le Conseil Départemental.